

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PAYS VAL DE LOIRE NIVERNAIS  
(PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL)

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023

N° de délibération : 24/2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze septembre à dix-huit heures, les membres du Comité du Pays Val de Loire Nivernais se sont réunis à Nevers, suite à une convocation qui leur a été adressée par le Président du Pays Val de Loire Nivernais, conformément aux articles L2121-10 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE : 49 PRESENTS : 27 VOTANTS : 30
DATE DE LA CONVOCATION	07/09/2023
VOTE	POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTION : 3

**Étaient présents :**

Adrien AUFEVRE, Claude BALAND, Michel BARRIERE, Isabelle BONNICEL, Hicham BOUJILAT, Philippe CORDIER, Françoise CROTTET-FIGEAT, François DIOT, Christophe FRAGNY, Rose-Marie GERBE, Eric GUYOT, Françoise HERVET, Gilles JACQUET, Julien JOUHANNEAU, Isabelle KOZMIN, Raymond LE VAN, Dominique MAURIN, Yves RAVET, Régine ROY, Olivier SICOT et Sylvie THOMAS

**Étaient présents en tant que suppléants :**

Jean-Luc CLEAU, Sylvie DUPART-MUZERELLE, Jean-Yves FOREST, Alain HERTELOUP, Patrick RAPEAU et Sophian SAOULI

**Étaient représentés (pouvoirs) :**

Sylvain COINTAT a donné pouvoir à Françoise CROTTET-FIGEAT  
Emmanuel LOCTIN a donné pouvoir à Olivier SICOT  
Denis THURIOT a donné pouvoir à Eric GUYOT

Monsieur Dominique MAURIN est nommé secrétaire de séance.

## OBJET : Demande de subvention projet de cuisine mobile

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial), le Pays a pour mission de soutenir les actions de prévention et de sensibilisation à la nutrition, l'alimentation saine et durable. Le projet de cuisine mobile est né d'ateliers avec des acteurs du territoire (animateurs de centre-sociaux, cuisiniers de cuisine collective et de restaurant, personnels de l'éducation nationale, élus, diététiciens, infirmiers...), constatant que l'outil existant sur le territoire (au centre social de Fourchambault) n'est pas conçu pour faire de grandes distances et reste donc sur le périmètre de la commune de Fourchambault, à quelques exceptions près.

Ce projet de cuisine mobile poursuit un triple objectif :

- ✓ créer un outil de médiation pour sensibiliser à une alimentation saine et durable vers le public jeune mais aussi les publics plus précaires ou les publics des centres-sociaux, même les moins mobiles
- ✓ valoriser les produits locaux
- ✓ impliquer les jeunes de l'ESAAB et de l'ISAT et les sensibiliser à la thématique de l'alimentation.

Dans cette optique, le projet consiste à développer un prototype fonctionnel de cuisine mobile en partenariat avec les étudiants de l'ESAAB et la structure retenue par le marché public. En effet, la médiation et la sensibilisation par la cuisine sont des méthodes qui fonctionnent et qui permettent de rassembler les habitants. L'outil devra être mobile afin de se déplacer vers les populations qui ne sont le moins présentes durant les actions de sensibilisation pour des raisons géographiques, financières ou de temps. Il sera pensé à partir des besoins exprimés par les futurs utilisateurs de l'outil comme les centres-sociaux ou les Toques Nivernaises.

La cuisine mobile sera également un outil de communication pour le PAT.

Le lancement du projet avec les étudiants de l'ESAAB est prévu la semaine du 25 septembre. Ils travailleront dessus durant toute l'année scolaire 2023/2024 par intermittence sous la supervision de l'équipe enseignante et de la structure retenue par le marché public. Ils fourniront un cahier d'idées et des premiers prototypes de l'outil. La structure retenue par le marché public prendra la suite pour finaliser un démonstrateur fonctionnel de l'outil. La livraison aura lieu en septembre 2024. Des réunions avec un groupe de travail constitué de futurs utilisateurs auront lieu à chaque étape du projet pour valider les orientations.

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

Dépenses	Montant (€ HT)	Recettes	Montant (€ HT)
Prestation externe (conception et accompagnement à la création d'une cuisine mobile)	183 300	LEADER	146 640
		Autofinancement	36 660
<b>TOTAL</b>	<b>183 300</b>	<b>TOTAL</b>	<b>183 300</b>

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- valide le projet et le plan de financement prévisionnel ;
- autorise le Président à solliciter les subventions et à signer tous les documents liés à cette demande ;
- autorise l'autofinancement du Pays à appeler du FEADER, qui pourra être majoré le cas échéant.

Le Président,  
Eric GUYOT



Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 14 septembre 2023

